



<p>Secrétariat général Service des ressources humaines Sous-direction du développement professionnel et des relations sociales Bureau des concours et des examens professionnels 78, rue de Varenne 75349 PARIS 07 SP 0149554955</p>	<p>Note de service SG/SRH/SDDPRS/2022-387 17/05/2022</p>
---	---

Date de mise en application : 31/12/2022

Diffusion : Tout public

Cette instruction n'abroge aucune instruction.

Cette instruction ne modifie aucune instruction.

Nombre d'annexes : 0

Objet : recrutement sans concours d'un adjoint technique de formation et de recherche dans la branche d'activité professionnelle G « patrimoine, logistique, prévention et administration générale », emploi-type G5D05 « adjoint en gestion administrative, scientifique, pédagogique et technique ».

Destinataires d'exécution

SGCD - MTE
Administration centrale
Services déconcentrés
Établissements d'enseignement technique agricole
Établissements d'enseignement supérieur agricole
Opérateurs publics sous tutelle du MAA
Pour information : CGAAER IGAPS Organisations syndicales

Résumé : Recrutement sans concours pour pourvoir un poste d'adjoint technique de formation et de recherche dans la branche d'activité professionnelle G « patrimoine, logistique, prévention et administration générale », emploi-type G5D05 « adjoint en gestion administrative, scientifique, pédagogique et technique ».

Contact pour ce recrutement sans concours :
Bureau des concours et des examens professionnels
Suivi par : H el ena DELQUIGNIES
T el ephone : 01 49 55 48 55
M el : helena.delquignies@agriculture.gouv.fr

Date d'ouverture :   partir du 19 mai 2022.

Date limite de d ep ot des dossiers de candidature : le 9 juin 2022 (cachet de La Poste faisant foi).

Textes de r ef erence :

Code g en eral de la fonction publique ;

Code de la recherche et notamment son article L421-3 ;

D ecret n o95-370 du 6 avril 1995 modifi e fixant les dispositions statutaires applicables aux ing enieurs et aux personnels techniques de formation et de recherche du minist ere de l'agriculture et de la p eche ;

D ecret n o2004-1105 du 19 octobre 2004 modifi e relatif   l'ouverture des proc edures de recrutement dans la fonction publique de l' Etat ;

D ecret n o2016-580 du 11 mai 2016 modifi e relatif   l'organisation des carri eres des fonctionnaires de cat egorie C dans la fonction publique de l' Etat ;

D ecret n o2020-1695 du 24 d ecembre 2020 modifi e pris pour l'application des articles 7 et 8 de l'ordonnance n o 2020-1694 du 24 d ecembre 2020 relative   l'organisation des examens et concours pendant la crise sanitaire n ee de l' epid emie de covid-19 ;

Arr et e du 29 avril 2005 fixant la liste des branches d'activit es professionnelles et des emplois types des  tablissements publics d'enseignement sup erieur agricole relevant du ministre charg e de l'agriculture et de l'Agence fran aise de s ecurit e sanitaire des aliments ;

Arr et e du 9 mai 2022 autorisant au titre de l'ann ee 2022 l'ouverture d'un recrutement sans concours d'adjoints techniques de formation et de recherche des administrations de l' Etat au minist ere de l'agriculture et de l'alimentation.

Un recrutement sans concours d'un adjoint technique de formation et de recherche est organisé pour pourvoir un poste dans la branche d'activité professionnelle G « patrimoine, logistique, prévention et administration générale », emploi-type G5D05 « adjoint en gestion administrative, scientifique, pédagogique et technique » au sein de l'établissement public national d'enseignement et de formation professionnelle agricole de Wallis et Futuna.

CONDITIONS D'ACCÈS

Ce recrutement est ouvert à tous publics.

Les candidats possédant la nationalité française doivent remplir les conditions suivantes :

- jouir de leurs droits civiques,
- ne pas avoir de mentions incompatibles avec l'exercice des fonctions, inscrites au bulletin n° 2 du casier judiciaire,
- se trouver en position régulière au regard du code du service national,
- remplir les conditions d'aptitude physique exigées pour l'exercice de la fonction, compte tenu des possibilités de compensation du handicap.

Les candidats ressortissants des Etats membres de la Communauté européenne ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen autres que la France ont accès, dans les conditions prévues au statut général, aux corps, cadres d'emplois et emplois. Toutefois, ils n'ont pas accès aux emplois dont les attributions soit ne sont pas séparables de l'exercice de la souveraineté, soit comportent une participation directe ou indirecte à l'exercice de prérogatives de puissance publique de l'Etat ou des autres collectivités publiques.

Ils peuvent avoir la qualité de fonctionnaires :

- s'ils jouissent de leurs droits civiques dans l'Etat dont ils sont ressortissants,
- s'ils n'ont pas subi une condamnation incompatible avec l'exercice des fonctions,
- s'ils se trouvent en position régulière au regard des obligations de service national de l'Etat dont ils sont ressortissants,
- s'ils remplissent les conditions d'aptitude physique exigées pour l'exercice de la fonction compte tenu des possibilités de compensation du handicap.

Pour être nommés, les lauréats doivent fournir les justificatifs attestant qu'ils remplissent les conditions générales d'accès à la fonction publique mentionnées ci-dessus. Ils sont nommés fonctionnaires et accomplissent un stage d'une durée d'un an. À l'issue du stage, si les services ont donné satisfaction, ils sont titularisés.

CALENDRIER

Les inscriptions ont lieu à partir du **19 mai 2022**.

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au **9 juin 2022** (cachet de La Poste faisant foi).

Le modèle de dossier de candidature est téléchargeable sur le site Internet à l'adresse suivante :

<https://www.concours.agriculture.gouv.fr>.

Les dossiers de candidature sont à envoyer à l'attention de la chargée de concours, Mme Héléna DELQUIGNIES, à l'adresse suivante :

Ministère de l'agriculture et de l'alimentation
Secrétariat général – Service des ressources humaines
SDDPRS – Bureau des concours et des examens professionnels
78 rue de Varenne – 75349 PARIS 07 SP

La commission de sélection se réunira à **partir du 13 juin 2022** afin de sélectionner les dossiers des candidats qui seront retenus pour l'entretien.

L'audition des candidats retenus pour cet entretien se déroulera à **Wallis et Futuna à partir du 14 juin 2022**.

La sélection définitive est opérée à l'issue des entretiens.

Les résultats seront consultables sur le site des concours du ministère de l'agriculture et de l'alimentation :

<https://www.concours.agriculture.gouv.fr/>.

DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature sera adressé en **1 exemplaire**.

Le modèle du dossier de candidature est téléchargeable sur Internet à l'adresse suivante : <https://www.concours.agriculture.gouv.fr/espace-telechargement/>.

Il doit être complété par :

- une lettre de candidature,
- un curriculum vitæ détaillé indiquant le niveau d'études ainsi que, le cas échéant, le contenu et la durée des formations suivies et des emplois occupés.

Le candidat peut joindre tout justificatif qu'il estime utile.

En cas d'impossibilité d'utiliser Internet pour télécharger le modèle de dossier, le candidat adressera une demande au service indiqué ci-dessus pour obtenir un dossier papier.

Tout dossier parvenu au ministère de l'agriculture et de l'alimentation avec un cachet de La Poste comportant une date postérieure au 9 juin 2022 ou ne comportant pas de date, ou parvenu incomplet après cette date entraînera le rejet de la candidature.

Les renseignements relatifs à ce recrutement peuvent être obtenus par mail à l'adresse suivante :

helena.delquignies@agriculture.gouv.fr.

La Sous-directrice des relations sociales et du
développement des compétences

Virginie FARJOT